

Licenciements : patronat et gouvernement responsables !

La récession s'installe et les licenciements se multiplient dans les entreprises. Tout à leur objectif de maintenir leurs profits et de verser des dividendes à leurs actionnaires, les patrons licencient à tout va. Les salariés jouent le rôle de variable d'ajustement de l'activité des entreprises. Il n'est guère étonnant, dans cette situation, que les conflits se multiplient. Alors que les employeurs refusent réellement de négocier, que des propositions dérisoires leur sont faites, des salariés se donnent à juste titre les moyens de faire plier un patronat arrogant. La vraie violence est celle que subissent les millions de salariés confrontés à une crise dont ils ne sont nullement responsables.

Si le patronat porte une grande responsabilité dans la situation actuelle, celle du gouvernement n'est pas moindre. Non seulement, comme prévu, son plan de relance ne relancera rien, mais le gouvernement couvre l'attitude du patronat et accepte la logique du profit qui consiste à sacrifier les salariés sur l'autel des revenus des actionnaires. Le gouvernement ne peut s'en prendre qu'à lui-même si le désespoir des salariés s'exprime durement. Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut une réponse globale au problème des licenciements. L'Union syndicale Solidaires propose l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits et l'instauration d'un statut du salarié qui permette la continuité de la rémunération et de la protection sociale en cas de perte d'emploi. L'Union syndicale Solidaires exige que le gouvernement ouvre immédiatement une négociation interprofessionnelle sur la question des licenciements.

Des luttes se déroulent aujourd'hui dans de nombreuses entreprises. Elles sont le signe d'une montée de la colère et de l'exaspération de beaucoup salariés. Ces luttes ne doivent pas rester isolées. Les salariés de ces entreprises en lutte doivent pouvoir se coordonner et se rencontrer au plan national afin de donner plus de poids à leurs actions.

Le 1^{er} mai est appelé par toutes les organisations syndicales. Il faut faire de cette échéance une nouvelle journée de manifestations massives contre l'attitude du patronat et la politique du gouvernement. Après le 29 janvier et le 19 mars, il s'agit de prolonger et d'amplifier le rapport de forces que les salariés, les chômeurs, les précaires doivent créer tous ensemble. Au-delà, c'est la grève générale interprofessionnelle qu'il faut mettre en perspective afin d'imposer un véritable changement de cap.

Le 22 avril 2009